



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CAPES LSF
Troisième concours session 2014 exceptionnelle

**Concours externe de recrutement des professeurs certifiés
et concours d'accès à des listes d'aptitude (CAFEP)
Et Troisième Concours**

Rapport présenté par Chantal Manes-Bonnisseau
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Présidente du jury

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ETABLIS
SOUS LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY.

SOMMAIRE

1. Remarques générales

- Observations de la Présidente P 4
- Éléments statistiques P 5
- Liste des membres du jury P 6

2. L'épreuve d'admissibilité

- Commentaire dirigé en LSF d'un texte littéraire ou
de civilisation en français P 7
- L'enregistrement vidéo : contraintes et
recommandations p 16

3. Sitographie P 21

Observations de la Présidente : La session 2014 du CAPES de LSF, aussi nommée session exceptionnelle 2013, est ouverte par voie de troisième concours. Cette session est exceptionnelle en ce qu'elle donne la possibilité aux candidats admissibles d'acquérir une expérience d'enseignement dans le cadre d'un contrat pendant une année scolaire avant de se présenter aux épreuves d'admission en Juin 2014. Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées le 24 juin 2013 et ont permis de retenir le nombre maximum de candidats admissibles sans transiger sur le haut niveau de qualité attendu. Le CAPES LSF est un CAPES de langue comme les autres, c'est-à-dire qu'il requiert la maîtrise de deux langues et de deux cultures. A cet égard, le document proposé à l'épreuve de commentaire dirigé est profondément enraciné dans la culture sourde et ses références doivent être connus des candidats, tant sourds qu'entendants. Nous rappelons, comme les années précédentes, que les méthodes d'analyse et de commentaire ne peuvent s'improviser et demandent un entraînement rigoureux et régulier.

Je me réjouis que cette première partie de la cinquième session du concours se soit déroulée dans des conditions satisfaisantes et espère que ces résultats encourageront un plus grand nombre de candidats dans cette discipline encore caractérisée par ses faibles effectifs.

Je souhaite donc plein succès à tous les candidats admissibles et forme le vœu que les conseils prodigués dans ce rapport soient utiles aux futurs candidats.

Éléments statistiques

<i>Épreuves d'admissibilité</i>	<i>Épreuves d'admission</i>
TROISIEME CONCOURS DU CAPES LANGUE DES SIGNES FRANCAISE	
<p>Rappel : Nombre de postes = 2</p> <p>Nombre de candidats inscrits : 15</p> <p>Nombre de candidats admissibles : 3 Soit : 20%</p> <p>Moyenne des candidats présents : 9,85 / 20</p> <p>Moyenne des candidats admissibles : 12,41 / 20</p>	<p><i>Epreuves à venir, Juin 2014</i></p>

Les épreuves d'admissibilité

Commentaire dirigé en LSF d'un texte littéraire ou de civilisation en français.

1. Remarques préliminaires

1.1. Rappel de la définition de l'épreuve

Le décret du 9 juin 2009 définit ainsi l'épreuve 1 d'admissibilité : « Commentaire dirigé en langue des signes française d'un texte littéraire ou de civilisation en français, mettant en jeu des problématiques proposées par les programmes des collèges et des lycées. » Il s'agit donc d'un exposé en langue des signes enregistrée, structuré de la même façon qu'un commentaire de texte en français écrit, exprimé dans une langue standard de bonne tenue.

1.2. Lire et comprendre le sujet 2013 : conseils méthodologiques

Le sujet de la session supplémentaire du concours de 2013 est constitué d'**un texte collectif** signé par trois auteurs, et d'**une consigne**. Deux démarches distinctes doivent donc être engagées :

- La première consiste à relever les indices périphériques (autour du texte) permettant d'identifier l'époque, le type et la fonction du document. Dans ce cas précis, il s'agit d'un article de revue, dont les auteurs, Emmanuelle Laborit, Philippe Galant et Stéphane Judé constituent l'actuelle équipe de direction d'une compagnie théâtrale de premier plan *International Visual Theatre*, plus connue sous le nom d'IVT. Le titre du texte « International Visual Theatre : la LSF sur le devant de la scène » indique une volonté de faire connaître et de promouvoir le travail de la troupe et se présente comme une forme de « manifeste » de courant artistique. Le sous-titre, « Transmettre la culture de la langue des signes par le théâtre et l'enseignement » exprime le caractère « engagé » et « militant » des activités artistiques et théâtrales décrites.

- La seconde concerne l'analyse de la consigne : « Dans ce texte, vous analyserez les relations que l'auteur établit entre l'écriture théâtrale et la langue des signes dans la perspective d'une culture partagée par les sourds et les entendants ». C'est ici le terme « relations » qui joue le rôle de pivot et qui doit orienter la réflexion du candidat : « écriture théâtrale » et « langue des signes » sont mis en relation par les auteurs sur différents plans qu'il appartient au commentaire d'élucider. La perspective d'une « culture partagée » incite à être attentif à la dimension d'ouverture de la « communauté » des sourds à la « communauté entendante », qui

est évoquée dès les premières lignes du texte (lignes 1 et 2).

De cette approche raisonnée des informations disponibles au premier abord, il s'ensuit que le commentaire pourra s'attacher à montrer comment les différents niveaux d'enjeux qui, aux yeux des auteurs, caractérisent les relations entre théâtre et langue des signes, s'inscrivent dans un projet volontariste de défense d'une cause.

1.3. Identifier le domaine de connaissances à mobiliser

Le texte collectif de la compagnie théâtrale IVT renvoie à des éléments d'histoire : « Quand Alfredo Corrado est arrivé en France et a dit aux sourds "On va faire du théâtre", cela leur a paru impossible... » (ligne 29). C'est au « Réveil sourd » du début des années 1970, à la création d'IVT au château de Vincennes en 1976 et au contexte du voyage emblématique à l'université Gallaudet à Washington de juillet 1979 qu'il est ici fait allusion. L'acteur et metteur en scène sourd Alfredo Corrado et l'interprète Bill Moody, cofondateurs de la compagnie, sont en effet américains et marqueront de leur empreinte le nom même d'*International Visual Theatre*. Une telle dynamique se retrouve aujourd'hui dans ce que certains créateurs revendiquent comme un « art sourd », comme en témoigne par exemple le tout récent magazine ART'PI !, dont le premier numéro date de septembre 2011.

La connaissance de l'évolution du théâtre contemporain et particulièrement de la mise en scène, à laquelle Ariane Mnouchkine a notamment contribué, pouvait être utile pour éclairer certains aspects du texte. Dans un autre registre, un bagage dans le domaine linguistique était essentiel pour saisir et mettre en lumière les interactions entre la dimension iconique de la langue des signes et la pratique et l'écriture théâtrales.

2. Les exigences méthodologiques de l'épreuve

2.1. La caractérisation du point de vue de l'auteur

Comme on l'a vu plus haut, le texte ne renvoie pas à un regard extérieur, celui d'un sociologue ou d'un psychologue, sur la culture et l'identité sourdes, il est au contraire l'expression de membres actifs de cette communauté minoritaire engagés dans un projet artistique ambitieux. On pourrait y voir l'illustration de ce concept difficilement traduisible : l'*empowerment* (opposé à *disability oppression*), qui correspond à l'idée de maîtrise de son propre destin (« Nothing about us without us »). Ce positionnement « militant » des auteurs, dont la dernière phrase est le

point d'orgue : « La reconnaissance de la LSF et de la culture sourde doit se faire avec et par les sourds », traverse explicitement l'ensemble du document. Cette dimension n'est d'ailleurs nullement exclusive d'une posture réflexive, qui se développe tout au long du texte, à travers une approche de la question de l'écriture clairement adossée aux recherches conduites dans le champ de la linguistique par Christian Cuxac et ses collègues à l'université de Vincennes-Saint-Denis.

2.2. La construction d'une problématique

La lecture attentive du document, conduite à partir de l'analyse de la consigne et en appui sur une sélection de connaissances pertinentes, doit permettre de dégager une problématique particulière, qui permettra d'éclairer et de commenter les différents aspects du texte.

Le propos des auteurs est ici de présenter les différents aspects du lien particulier qui unit le théâtre et la langue des signes, ce qui permet à la fois de légitimer le projet d'IVT, de dégager les grandes missions sociales et culturelles que s'assignent ses promoteurs et de tracer des pistes de réponses à la question fondamentale de savoir dans quelle mesure on peut ou non parler d'« écriture » de la langue des signes. Ce qui revient à se demander en quoi l'approfondissement de l'analyse des relations entre le théâtre et la langue des signes permet de résoudre ce problème apparemment insoluble en le reformulant de manière métaphorique : « L'écriture de la langue des signes, c'est le théâtre » (ligne 26).

3. Le lien entre théâtre et langue des signes : les différents niveaux d'enjeux

3.1. Le niveau social individuel et collectif

3.1.1. Le niveau individuel

En ouverture et en clôture du texte, la question de la contribution d'IVT à la « reconnaissance » (lignes 3 et 100) de la communauté linguistique et culturelle des sourds est évoquée. Le théâtre en langue des signes concrétise et réalise l'unité de la langue et de la culture dans une dynamique commune, dont les enjeux sont identitaires au double plan individuel et collectif : « IVT doit faire prendre conscience que la langue des signes est une langue (...) et que cette langue permet de devenir une personne à part entière » (ligne 19-20). Cette même idée sera reprise en conclusion du texte, lorsqu'il sera question de la palingénésie de la comédienne Chantal Liennel : « Ce fut pour elle une nouvelle naissance, l'appropriation d'une langue

naturelle » (ligne 93).

3.1.2. Le niveau collectif

Du côté collectif, le théâtre en langue des signes affirme et défend les « droits fondamentaux » à la langue, à la culture et à l'éducation, ce qui est cohérent avec la perspective d'*empowerment* mentionnée plus haut. L'accessibilité dépend du respect de ces droits : accessibilité qui est aussi celle, renversée, de la culture sourde partagée avec les entendants, symbolisée dans l'évolution des pratiques théâtrales d'IVT par le passage d'une logique de « crochets fermés » à une logique de « crochets ouverts ». Au niveau social et culturel, les enjeux identitaires du théâtre en langue des signes sont au cœur d'une mission émancipatrice que s'assigne l'*International Visual Theatre*.

3.2. Le niveau artistique et pédagogique

3.2.1. Niveau artistique

Au-delà de la fonction sociale attachée au théâtre en langue des signes, l'argument avancé est que la modalité gestuelle de la communication présente une relation privilégiée, une affinité « naturelle » avec le théâtre : en effet, « c'est la seule langue qui utilise le corps, les expressions du visage, l'espace en trois dimensions » (ligne 31-32). De ce point de vue, les langues vocales, parce que « linéaires », seraient moins bien appropriées au jeu dramatique que la langue des signes, langue de théâtre par excellence, comme en ont pris conscience de grands metteurs en scène de notre époque. L'exemple donné du spectacle de Sidi Larbi Cherkaoui au Festival d'Avignon 2008 en est la preuve : le moment de langue des signes chorégraphiée, bien que les spectateurs ne l'aient pas clairement identifié comme tel, a dégagé une grande force poétique. Au-delà des enjeux identitaires, la mission artistique d'IVT, est de faire valoir « l'enrichissement de la matière théâtrale » par la langue des signes, dans une dynamique de recherche esthétique.

3.2.2. Niveau pédagogique

Le lien entre le théâtre et la langue des signes comporte des enjeux pédagogiques qui, une fois identifiés, peuvent devenir le point d'appui d'une refondation de l'enseignement de cette langue : « il faut maintenant enrichir la pédagogie par le théâtre ; IVT doit construire des liens encore plus forts entre l'enseignement de la LSF et le théâtre » (lignes 68-69). Le théâtre permet particulièrement de travailler sur les registres de langue, sur la « musicalité de la langue des

signes », la « prosodie » ; la grammaire même de la langue des signes, par exemple le transfert personnel, offre des possibilités d'interactions avec la pratique théâtrale. La « langue des signes théâtrale », en réalisant l'unité de la langue, de l'espace et du corps, apparaît comme « un formidable outil pédagogique » pour les sourds et les entendants, dans cette logique de culture partagée qui, comme on l'a vu plus haut (2.1.) traverse le texte.

3.3. Le niveau heuristique et linguistique

3.3.1. Le niveau heuristique

L'association du théâtre et de la langue des signes comporte enfin une dimension heuristique qui peut être source de découvertes en sciences du langage : « l'écriture théâtrale est un vrai support de recherche, qui permet de questionner la structure, d'ausculter la grammaire et les enchaînements » (ligne 42-43). Ainsi les vidéos de contes traditionnels en LSF, issus d'une recherche artistique, ont-ils constitué le corpus d'une étude linguistique à l'université Paris 8.

3.3.2. Le niveau linguistique

A partir de la reformulation métaphorique de la question de l'« écriture » de la langue des signes (« L'écriture de la langue des signes, c'est le théâtre »), les auteurs se positionnent dans la controverse actuelle concernant l'équivalence du « discours signé enregistré » et de l'écrit des langues vocales. Pour Christian Cuxac, la vidéo constitue l'écriture de la langue des signes, mais d'autres chercheurs, comme Agnès Millet, à l'université de Grenoble, contestent ce point. Dans le texte, le verbe « lire » est utilisé à plusieurs reprises pour la langue des signes théâtrale : « on peut lire la langue des signes ... » (ligne 56) ou encore « la langue des signes se lit dans l'espace » (ligne 57). Plus loin, il est dit que la narration en langue des signes ne s'écrit pas, mais qu'elle « s'inscrit dans l'espace théâtral » et que « le seul moyen de conserver cette écriture est de l'enregistrer sur support vidéo ». Ainsi le théâtre est-il présenté par le texte, de manière imagée, comme le « chaînon manquant » entre la langue des signes et son « écriture » vidéo, restituant ainsi la continuité et la plénitude là où longtemps on voulu voir une rupture ou un manque.

4. Conseil pour les sessions ultérieures

La lecture attentive de ce rapport constituera assurément un premier pas vers l'acquisition de

méthodes. L'épreuve de commentaire implique certes une utilisation fine de la langue des signes. Mais elle implique aussi la maîtrise de la technique de commentaire et particulièrement la capacité à lire et comprendre un sujet.

Pour le commentaire seul, il existe de nombreux ouvrages techniques. L'annexe 1 de ce rapport sur le commentaire en propose une première liste. Les principes méthodologiques de base ont été rappelés ici, à l'occasion du traitement du sujet. Il faut donc dans tous les cas d'abord repérer l'origine, la nature et la fonction du texte proposé. Il est bon de voir qui écrit et pour qui, selon quelles modalités d'expression : un genre, un ton de voix, un style, des notions, des thématiques, des images, des personnages, une symbolique sont autant d'instruments au service d'une pensée et de l'expression d'enjeux spécifiques. Il faut apprendre à poser une problématique, apprendre aussi à expliquer, mettre en évidence puis en perspective. Ces opérations s'effectuent grâce à un va-et-vient constant entre le détail du texte et son ensemble, entre le texte et son contexte, entre le texte et les enjeux de société plus larges auxquels il fait écho.

Hervé BENOIT

Annexe : une fiche a été élaborée par le jury afin d'aider les candidats à se doter d'une approche méthodologique. Elle a été mise en ligne sur le site dédié à l'enseignement de la langue des signes française : http://www.cndp.fr/ressources-lsf/capes/pdf/commentaires_lsf.pdf

Bibliographie

I-Sur l'exercice du commentaire

- GLORIEUX Jean : *Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP*, Ellipses 2007
- GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : *L'explication de texte à l'oral des concours*, A.Colin, 2002 (Quoique consacré à une épreuve orale, ce livre est très intéressant pour comprendre comment analyser un texte littéraire)

II-Sur les genres littéraires

- COUPRIE Alain : *Le théâtre*, A.Colin, 2005
- MILLY Jean : *Poétique des textes*, Nathan, 1992
- REUTER Yves : *L'analyse du récit*, A.Colin, 2005
- STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A.Colin, 2005
- VAILLANT A. : *La poésie*, A.Colin, 2005
- VALETTE B. : *Le roman*, A.Colin, 2005

III-Sur l'histoire littéraire

- AZIZA Claude, COLLOGNAT Annie : *Littérature française, mouvements, modes, manifestes* : Pocket, 2003
- BRUNEL Philippe *et alii* : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.
- STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A.Colin, 2009

IV-Sur les procédés littéraires

- BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

- DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

5. Les contraintes de l'enregistrement vidéo (ou en LS-vidéo)

La réalisation d'un enregistrement en LSF nécessite de la part du candidat qu'il maîtrise les aspects techniques de la LS-vidéo mais aussi qu'il connaisse les enjeux et les codes d'une communication signée différée dans un contexte d'épreuve nationale de CAPES.

Une situation de communication quelle qu'elle soit implique le respect de codes implicites tant sur le plan discursif que linguistique. L'exposé enregistré donne à voir non seulement les idées développées par le candidat : **un contenu**, mais aussi **un contenant**, une forme, et **une contenance**. L'exposé signé témoigne d'une volonté et d'une capacité à se faire comprendre, à tenir compte de son auditoire, en l'occurrence le jury, et du support particulier que constitue l'enregistrement vidéo. Celui-ci laisse inévitablement transparaître, de la part du candidat, un certain rapport à l'institution, une façon d'être en tant qu'éventuel futur enseignant de l'éducation nationale. On attend une langue des signes académique, d'un registre relativement soutenu et une structuration rigoureuse, intelligible et agréable.

La description des différents registres de langue en LS n'ayant pas encore fait l'objet de nombreux travaux linguistiques, les remarques portées ici relèvent davantage du bon sens que d'un réel cadre de référence bien établi. La posture corporelle du candidat reflète son état d'esprit mais elle renvoie aussi dans le cas des LS à un certain registre, par définition soutenu ou relâché : une épreuve de Capes requiert une **attitude tonique** permettant des **propositions clairement articulées** des **configurations et des emplacements nettement délimités** dans le temps et dans l'espace.

Le caractère soutenu de la prestation du candidat sera aussi marqué par une **expression fluide**, peu interrompue par des temps de réflexion et de lecture des notes. L'organisation matérielle de l'épreuve rend possible des prises successives qui doivent aboutir à une version finale formalisée, dépourvue de faute et comportant peu d'hésitations. Le candidat évite par exemple de manifester des gestes naturels d'auto assurance ou d'angoisse (soupirer, etc.). Ce que l'on appelle les parasites langagiers. La tenue vestimentaire adoptée tient compte de la nature de l'épreuve, les vêtements trop bigarrés peuvent en effet parasiter la compréhension du discours signé, de même les bijoux trop voyants ou bruyants sont à éviter.

Un soin particulier doit être apporté à l'organisation matérielle de l'enregistrement et aux aspects techniques. Le cadrage doit permettre un recours à **l'ensemble de l'espace de signation**, sans que l'on sente de contrainte excessive. (éviter un cadrage coupé au front ou à l'estomac, la présence d'une table qui gêne l'aisance corporelle et contribue à réduire l'espace de signation) Le candidat peut se lever s'il le veut et s'éloigner de l'objectif de sorte que le cadre de l'image coïncide parfaitement avec le cadre linguistique de l'espace de signation. Un cadrage réduit donne lieu non seulement à une expression étriquée et déformée sur le plan linguistique mais il évoque une situation de communication moins formelle de type MMS ou communication vidéo différée entre amis.

Les aspects perceptifs du discours doivent également être pris en considération, la vidéo limite en outre la perception des volumes et des distances. Dans ses relectures successives, le candidat devra veiller à ce que la visualisation de l'enregistrement soit facilitée, il sera nécessaire de **modifier légèrement le débit et l'amplitude des signes**, sans exagération, **l'orientation des signes** peut parfois poser des problèmes de compréhension quand il s'agit d'un document filmé, ce qui nécessite de légères modifications d'orientation (de trois-quart plutôt que de face)

Toute exagération dans ce sens pourrait être considérée comme une sophistication inutile voire parasite. Le candidat devra trouver, avec le plus grand discernement, les moyens de fluidifier et de rendre intelligible son propos, sans pour autant le dénaturer.

La possibilité d'enregistrer des fichiers séparés correspondants aux différentes parties du commentaire, ne doit pas aboutir à fractionner excessivement le discours. Le candidat doit montrer sa capacité à mémoriser un discours assez long et à le restituer de façon correcte.

6. Des recommandations à suivre

6.1 - Le cadrage

Parmi les caractéristiques essentielles de la LS-vidéo, le cadrage doit être bien réglé en amont de l'enregistrement : le candidat doit être placé au centre, laisser une bonne marge autour de l'écran, veiller à ce que ses bras ne dépassent pas sur les côtés gauche et droit.

Afin de laisser une bonne marge au-dessus de la tête, il est conseillé de mettre une main (poing fermé) sur la tête, ce qui permet au candidat d'ajuster sa position en se regardant dans l'écran (voir fig. 3). Les figures 1 et 2 ci-dessous contredisent cette recommandation.



Fig.1

Le poing est coupé en deux, donc la marge sera très réduite.

Voici la marge correcte :



Fig.2

Le poing est trop éloigné, il en sera de même pour le signeur.



Fig.3

Il en est de même pour les marges latérales. La technique d'ajustement des marges consiste à lever le poing et plier les coudes de sorte que la position du candidat soit centralisée sur l'écran (voir fig. 6). Les figures 4 et 5 ci-dessous sont à déconseiller.



Fig.4



Fig.5

Dans les deux cas, le coude dépasse le cadre. A éviter !

Voici la bonne position du candidat :



Fig.6

6.2 - Le regard

Selon qu'il s'agisse d'une élocution, d'un dialogue, d'une prise de rôle, la direction du regard doit être détournée de la webcam.

Exemple : dans une description, le regard est dirigé vers l'espace de signation, en l'occurrence vers l'objet décrit (Voir Fig. 7). Le regard peut être porté sur la webcam lorsque les structures ne sont pas celles de grande iconicité.

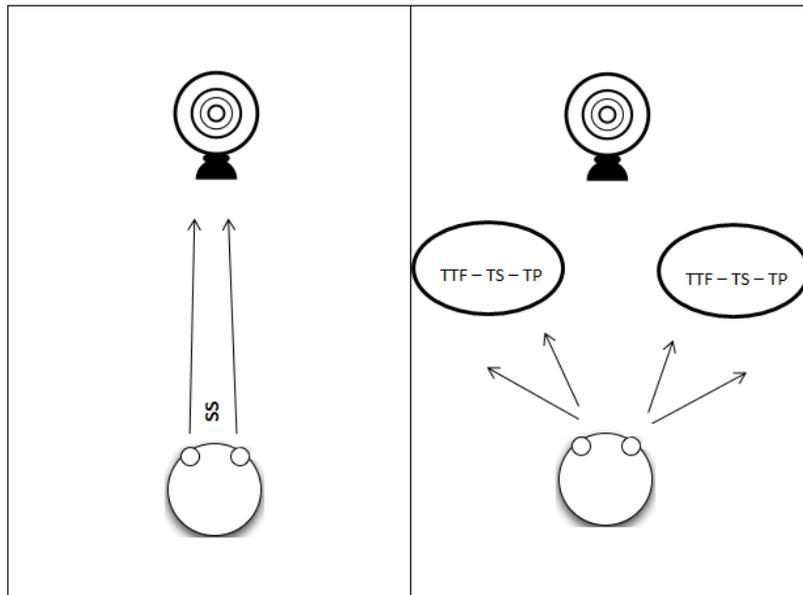


Fig. 7

Légende : SS : Signes standards ; TTF : Transferts de taille et de forme ; TS : Transferts situationnels ; TP : Transferts de personne

6.3 Les parasites langagiers

Les parasites langagiers dans certaines productions signées par les candidats sont très nombreux. Ils sont tellement ancrés dans la pratique signée du candidat qu'il n'en a pas conscience.

Se brosser les cheveux tout au long de la production

Montrer ses états d'âme

Réfléchir tout en se filmant

Faire de multiples pauses (parfois longues) pour trouver ses idées

Afin de ne pas altérer la qualité de l'enregistrement signé, il est recommandé au candidat de revoir sa production en vérifiant s'il y a des parasites langagiers introduits involontairement dans son enregistrement. Dans ce cas, il est fortement conseillé de recommencer partiellement sa production.

Jean Louis Brugeille

4. Sitographie

Tout site proposant un approfondissement de l'apprentissage de la LSF doit être visité assidûment.

- Arrêté du concours [JORF n°0147 du 27 juin 2009 page 10779 - texte n° 57 9 juin 2009](#) modifié par un arrêté en date du [10 janvier 2012 publié au J.O du 11 février 2012](#)
- Rapport du concours education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys
- Site Ressource LSF CNDP cndp.fr/ressources-lsf

Les candidats doivent être au fait du contenu des programmes culturels des classes de terminales et se familiariser avec les Fiches pédagogiques proposées pour l'accompagnement de ces programmes.

- SITE LSF CRDP Versailles capes-lsf.ac-versailles.fr
- Formation pour adultes ou reprise d'Etudes : modules publiés par le CNED (centre national d'enseignement à distance)
- Renforcer ses compétences : niveau entre 3^{ème} et Terminale. Cours d'apprentissage des techniques d'écriture en français.
- Cycle préparatoire au DAEU (diplôme pour accès aux études universitaires) en français.